

**POUR INFORMATION**

**REGLEMENT FINANCIER**

**ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**

Vous trouverez ci-après, les différents tarifs concernant les frais de scolarité, restauration et étude.  
Une facture globale annuelle est envoyée vers le 15 septembre.

**Différents modes de règlement vous sont proposés :**

- **Prélèvement automatique** (conseillé) : 11 prélèvements de septembre à juillet
- **Paiement sécurisé en ligne** : Site Démotz-Extranet
- Règlement total de la facture annuelle début octobre.
- Les familles pour lesquelles ces deux modes de règlement représentent une difficulté certaine peuvent opter pour un paiement en 3 versements égaux début octobre, début janvier et début avril.

Un relevé de frais annexes vous sera envoyé début juillet pour solder l'année scolaire **si nécessaire**.

*Nous comprenons les difficultés de certaines familles sur le plan financier. La Direction étudiera avec elles, et au moyen d'une grille questionnaire, un mode particulier de paiement ou une réduction de leur contribution.*

**CONTRIBUTION FAMILIALE Classes du Lycée d'enseignement général et 2<sup>nd</sup>e Professionnelle Commerce : 79 €/mois tout compris (869€/an)**

Cela comprend :

- le prêt et l'usage d'un iPad d'Apple
- les activités pédagogiques,
- les animations culturelles et sportives,
- les photocopies,
- les cotisations diocésaines et de solidarité,
- les assurances,
- la photo de classe,
- les sorties diverses sauf voyages.

Les livres scolaires sont à la charge des familles. L'aide financière de la Région par le biais du « Pass Région » permet d'en financer une partie.

**CONTRIBUTION FAMILIALE Classes du lycée professionnel (3<sup>ème</sup> Prépa Pro, 1<sup>ère</sup> Commerce et Terminale Commerce) : 64 €/mois tout compris (704€/an)**

Cela comprend :

- les activités pédagogiques,
- les animations culturelles et sportives,
- les photocopies,
- les cotisations diocésaines et de solidarité,
- les assurances,
- la photo de classe,
- les sorties diverses sauf voyages.

Les livres scolaires sont à la charge des familles. L'aide financière de la Région par le biais du « Pass Région » permet d'en financer une partie. (Pour les 3<sup>èmes</sup> Prépa Pro les livres sont fournis par l'établissement : pertes ou dégradations seront facturées en fin d'année).

## **HEBERGEMENT LYCEE uniquement pour les filles : 252€/mois**

**L'hébergement comprend la chambre et le petit déjeuner.**

Prix forfaitaire annuel n'entraînant aucune remise pour absences (examens, voyages, stages ou départ anticipé). Tout départ du fait de l'élève ou sa famille entraîne le paiement intégral de l'année.

Au prix de l'hébergement, s'ajoutent les repas de midi et du soir (retirés directement sur la carte de restauration).

## **RESTAURATION**

Tous les élèves sont dotés d'une carte magnétique qui leur permet l'accès au repas. Celle-ci se recharge au rythme que les parents désirent par chèque, espèces, carte bancaire ou paiement en ligne (voir document).

**Coût de la carte magnétique** (en cas de perte)      **10.00 €**

**Déjeuner au self : 5.90 € par repas y compris Self Autrement (3emes et lycéens)**

**Déjeuner à la Cafétéria** (lycéens uniquement) : selon consommation de l'élève

**Dîner (pour les internes) : 4.40 €/ dîner**

**Pour débiter l'année, il est demandé aux familles de transmettre avant la rentrée un chèque d'un montant de 60.00 €, libellé à l'ordre de : groupe scolaire DEMOTZ DE LA SALLE. La carte sera ensuite rechargée en fonction des différents moyens de paiement mis à la disposition des parents.**